

ETAT DE CONSERVATION DU BIEN ECOSYSTEME ET PAYSAGE CULTUREL RELIQUE DE LOPE-OKANDA (C/N 1147 rev)

Résumé du rapport

Situé au centre du Gabon, le site de la Lopé a connu la patrimonialisation grâce à la concertation de plusieurs acteurs tels que les ONG Wildlife Conservation Society WCS et Zoological Society of London ZSL, la station de recherche SEGC, l'ANPN et le Ministère en charge de la Culture en juin 2007. Notons que l'ensemble du site, à ce jour, est loin d'être dans un état critique de conservation de ses valeurs. Le rapport présent devra à travers différents outils pouvoir le confirmer.

Suivant la décision 39 COM 7B.32 adoptée, plusieurs éléments sur le bien suscitent des éclaircissements.

Ainsi, le projet de route qui devait initialement joindre Lastoursville/Mikouyi à Alembé en passant par la Lopé, a été dérivé pour suivre la zone tampon orientale du parc national et arriver à Booué en franchissant l'Ogooué par la construction d'un nouveau pont. Vu la situation économique difficile du pays, ce projet est actuellement à l'arrêt et les menaces relatives sont donc pour le moment à ne pas considérer.

Le projet d'installation de la fibre optique pour acheminer l'internet de Libreville vers Franceville a été mis en place par l'Etat Gabonais. Cette fibre optique devait suivre le tracé de la ligne ferroviaire et donc passer par la partie nord du parc national de la Lopé. La pose de la dite fibre, dans la partie du tracé qui concerne le Bien, s'est déroulée du 01 février au 30 avril 2016 soit trois mois. Tout s'est bien déroulé sous la supervision du conservateur et des écogardes du parc national de la Lopé.

Dans le cadre du financement CAWHFI, l'ANPN a, entre autres actions, pu recruter un assistant en charge du patrimoine culturel qui va être affecté à la Lopé dès janvier 2017. Au niveau du Ministère en charge de la culture, l'affectation d'agents publics est en cours. Une équipe mixte ANPN/Ministère de la culture a été formée pour réaliser trois missions de terrain.

Dans le cadre du projet PAGOS (financement Union Européenne), le plan de gestion du parc national de la Lopé a été réalisé, réactualisé par les services techniques de l'ANPN et validé par le comité de gestion.

L'ANPN a obtenu en 2016 un financement (sur 3 années) du patrimoine mondial de l'Unesco à travers le programme CAWHFI qui va permettre de réaliser des activités de valorisation des sites culturels.

L'ANPN expérimente (proposé par l'UE avec le soutien du RAPAC -Réseau d'Aires Protégées d'Afrique Centrale) un nouvel instrument qui va permettre de mesurer l'état de conservation afin de mieux évaluer la mission de protection des parcs nationaux. Ces résultats illustrent bien que la pression des populations sur le parc est assez minime et que les animaux ne connaissent pas un braconnage important.

Enfin, l'ANPN va bénéficier d'un financement de l'Union Européenne de 6 millions d'euros sur 4 ans qui permettra d'embaucher environ 40 écogardes en 2017/18 et de réaliser plusieurs activités de protection, et de valorisation.